

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

Du Vendredi 13 mars 2020

Ordre du Jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 13 février 2020
2. Approbation des Comptes Administratifs 2019 du budget Communal, du budget Assainissement et du budget Lotissement.
3. Approbation des Comptes de Gestion 2019 du budget Communal, du budget Assainissement et du budget Lotissement.
4. Affectation des résultats
5. Attribution de la vente de la parcelle n° 16 du Lotissement les Mûriers
6. Informations diverses : déroulement des scrutins des élections municipales des 15 et 22 mars 2020

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H10

Présents :

Monsieur le Maire Didier LAITHIER, Michel VERNEREY, Françoise RETHORE, Sandra BURDIN, Mario PERSONENI, Laurence LAITHIER, Catherine ROBIN, Marie-Christine ROBERT.

Invitée : Mme Stéphanie SEKLI, secrétaire, Mme Romane MAZZOLINI, stagiaire

Madame Marie-Christine ROBERT est nommée secrétaire de séance et en accepte la charge

1. Approbation du compte rendu du 13 février 2020

Remarque sur le point de l'Etude de faisabilité de la chaufferie bois : Marie-Christine ROBERT excusée
Vote à l'unanimité

2. Approbation des Comptes Administratifs 2019 du budget Communal, du budget Assainissement et du budget Lotissement.

Mr le Maire quitte la salle de conseil municipal, le temps pour que le 1^{er} Adjoint puisse faire voter les résultats des Comptes Administratifs 2019.

- **Le budget communal**

	dépenses	recettes
Section de fonctionnement	286 897,67 €	392 050,43 €
Résultat 2019 / Excédent		105 152,76 €
Section d'investissement	379 424,44 €	792 616,11 €
Résultat 2019 / Excédent		413 191,67 €

Vote contre 0 voix, abstention 0 voix, pour 7 voix

- **Le budget assainissement**

	dépenses	recettes
Section d'exploitation	58 704,14 €	58 704,14 €
Résultat 2019	0	0
Section d'investissement	31 673,49 €	27 162,52 €
Résultat 2019 / Déficit	4 510,97 €	

Vote contre 0 voix, abstention 0 voix, pour 7 voix

- **Le budget lotissement**

	dépenses	recettes
Section de fonctionnement	919 234,17 €	998 002,36 €
Résultat 2019 / Excédent		78 768,19 €
Section d'investissement	884 727,36 €	914 782,08 €
Résultat 2019 / Excédent		30 054,72 €

Vote contre 0 voix, abstention 0 voix, pour 7 voix

Mr le Maire réintègre la salle du conseil municipal, après le vote de ces 3 budgets du compte administratif 2019.

3. Approbation des Comptes de Gestion 2019 du budget Communal, du budget Assainissement et du budget Lotissement.

- **Le budget communal**

	dépenses	recettes
Section de fonctionnement	286 897,67 €	392 050,43 €
Résultat 2019 / Excédent		105 152,76 €
Section d'investissement	379 424,44 €	792 616,11 €
Résultat 2019 / Excédent		413 191,67 €

Ces résultats approuvent la similitude par rapport aux comptes administratifs de la commune.

Vote contre 0 voix, abstention 0 voix, pour 8 voix

- **Le budget assainissement**

	dépenses	recettes
Section d'exploitation	58 704,14 €	58 704,14 €
Résultat 2019	0	0
Section d'investissement	31 673,49 €	27 162,52 €
Résultat 2019 / Déficit	4 510,97 €	

Ces résultats approuvent la similitude par rapport aux comptes administratifs de la commune.

Vote contre 0 voix, abstention 0 voix, pour 8 voix

- **Le budget lotissement**

	dépenses	recettes
Section de fonctionnement	919 234,17 €	998 002,36 €
Résultat 2019 / Excédent		78 768,19 €
Section d'investissement	884 727,36 €	914 782,08 €
Résultat 2019 / Excédent		30 054,72 €

Ces résultats approuvent la similitude par rapport aux comptes administratifs de la commune.

Vote contre 0 voix, abstention 0 voix, pour 8 voix

4. Affectation du résultat 2019 du budget Communal, du budget Assainissement et du budget Lotissement.

Ce point est reporté et sera voté lors du vote des budgets primitifs 2020.

5. Attribution de la vente de la parcelle 16 du Lotissement les Mûriers

Après contacts, et en avoir délibéré, la parcelle 16 du Lotissement les Mûriers est attribuée à Mme Lise Chevillot et M. Albin Barthoulot, habitant actuellement à Tarcenay. Cette parcelle, cadastrée ZC 251 d'une superficie de 1221 m², est vendue pour la somme de 80 280 euros (dont une aire de stationnement de 25 m² non commercialisable). Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Vote à l'unanimité

6. Informations diverses : Déroulement des scrutins des élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

- Mise en place des tables et organisation du bureau de vote, en raison des mesures des barrières de protection et consignes sanitaires, en raison du COVID-19,
- Monsieur le Maire remercie l'ensemble des élus pour leur investissement au cours de ce mandat et notamment à ceux qui ne se représentent pas.

Monsieur le Maire clôt la séance à 21 h 15

Madame Marie-Christine ROBERT,
Secrétaire de séance

Mr le Maire, Didier LAITHIER